L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 30 JUIN 1885. 58me Année

Bufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 30 JUIN 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme dodx feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile, borné par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe. Aussi sur les lieux, tout le contenu, installations, stock, meubles, etc., du Salon et Barroom, encoignure des rues Champs-Elisées et Decatur, dans le Troisième District.

Par Spear & Scoffier, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, la résidence pour famille de Maspéro, No 60 rue Esplanade. 5 actions du New Louisiana Jockey Club. 5 actions du Texas Pacific R. R. Co.

Par H. Stern & Co. dans leurs salles d'encan 38 Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Le nettoyage des rues de la Nouvelle-Orléans.

L'Association sanitaire auxiliaire vient, une fois de plus,—car ce n'est pas la première démarche de ce genre qu'elle fait, et ce ne sera probablement pas la dernière—de demander au commissaire des travaux publics de vouloir bien enlever tous les objets qui obstruent les ruisseaux de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Jamais requête n'a été plus légitime; jamais devoir ne s'est imposé plus impérieusement à des édiles, jamais travail n'a été plus urgent. Habitués que nous sommes à nous ne savons combien de misères administratives, à nous ne savons combien de négligences incroyables, nous ne sommes pas bien difficiles à contenter. Nous aurions même tort de nous montrer exigeants, ce serait, peut-être, le moyen d'en obtenir beaucoup moins que nous ne réclamons.

Mais, en vérité, les choses en sont arrivées à la dernière extrémité. La situation ne peut plus durer. Nous avons beau fouiller dans nos souvenirs, nous ne nous rappelons pas avoir vu nos rues en aussi pitoyable état.

Que de sévères réflexions nous avons entendu faire à ce sujet par les visiteurs qui affluaient ici pendant l'Exposition! Encore y avait-il alors un semblant de nettoyage de quelques avenues principales—celles que l'on savait les plus fréquentées. Le balayeur y faisait de rares apparitions, et le tombereau du boueur n'y était pas complètement inconnu; ils faisaient de pitoyable besogne, mais enfin, on remuait de temps en temps la bone; il lui arrivait même, parfois, d'être enlevée. On conservait les dehors, tout juste assez, sinon pour légitimer le budget, au moins pour lui fournir un prétexte. Que diraient aujourd'hui ces mêmes étrangers, s'ils voyaient nos rues? Plus aucune mesure de sûreté, les ruisseaux sont absolument privés de tout curage; aussi les matières les plus étranges s'y amoncèlent-elles de tous les côtés.

Ce n'est plus seulement de la boue, de la terre, que le temps y accumule, mais un assemblage de débris les plus hétéroclites. Il y a de tout dans les ruisseaux de la Nouvelle-Orléans: du papier, des plumes, des morceaux de bois, des copeaux, des boîtes de ferblanc défoncées, des tessons de bouteilles et de pots, de vieux souliers, de vieux chapeaux, des débris de paillons, des troncons de cannes, de balcines de parapluies. Tout cela se mêle, s'enchevêtre, forme des batardeaux, qui arrêtent l'écoulement des eaux. A quoi bon avoir construit à grands frais, sur nos levées du premier et du deuxième districts, de puissantes pompes capables de jeter, en moins d'une demi-journée, dans nos rues perpendiculaires au fleuve, des millions de gallons d'eau pure et fraîche, si le courant en est arrêté, à chaque tiet, quelquefois à chaque pas, par ces obstacles inattendus!

Il nous est arrivé, cent fois, de sonder ces digues importunes, infectes, qui agacent l'œil et affectent péniblement l'odorat du passant; nous leur avons presque toujours trouvé plusieurs pouces de profondeur. Tantôt elles s'élèvent presqu'au niveau du trottoir et refoulent une partie du courant contre les maisons; tantôt elles dominent en hauteur la sullon de la chaussée, ont, forcément, se détourne de ce côté et y forme une mare. Nous avons, quelquefois, vu des domestiques zélées (il y en a encore, pas beaucoup, mais il en reste) même des maîtresses de maison, indignées de l'amas de boue en de la flaque d'eau stagnante qui infectait le devant de leur résidence, renverser tout cela d'un énergique coup de balai. La belle avance! L'obstruction—édifice de boue ou mare—allait se reformer à quinze ou vingt pas de là avec cette différence, toutefois, que la digue allait y doubler de largeur et de profondeur; elle aggravait ainsi le danger et augmentait le nombre des victimes.

S'étonnant que les choses se passent ainsi dans les rues, certains agents cutrent dans les maisons, en visitant les communes, en examinant avec soin les moindres recoins et exigeant, du jour au lendemain, sous peine d'une forte amende, le nettoyage, le curage, souvent dispendieux, des lieux d'aisance.

Nous applaudissons, de grand cœur, à cette sévérité, elle ne peut produire que des effets salutaires, mais comment vont-on que le locataire ou le propriétaire d'un immeuble n'accueille pas de très mauvaise grâce ces injonctions péremptoires de la police ou de l'Association sanitaire, quand il est victime lui-même, devant sa porte, sinon de l'ineurie, au moins de l'inaction de l'administration? Il y a là une inconséquence qui saute aux yeux de tous les gens sensés, dont s'irritent nécessairement les bons citoyens, et dont, tout naturellement, profitent les mauvais.

Nous savons bien que la ville est pauvre, que, dans tous les raisonnements que l'on fait, à son endroit, dans toutes les revendications que l'on se permet, il ne faut jamais oublier la déplorable pénurie du trésor municipal; nous savons que, fût-il moins gêné, nagerait même, dans l'abondance, il lui serait difficile de suffire, seul, à tout, d'accomplir la besogne complète, rien qu'avec ses propres ressources; nous savons enfin que une partie des charges doit retomber sur le public, et qu'il faut que chaque citoyen paie plus ou moins de sa personne, et montre de la bonne volonté. Il en est ainsi dans toutes les villes convenablement administrées. L'édilité s'engage à maintenir sur la voie publique, la plus irréprochable propreté, et tient constamment parole, mais c'est à condition que les particuliers remplissent, de leur côté, les devoirs qui leur sont imposés. Ces devoirs sont clairement indiqués dans des ordonnances qu'il n'est permis à personne d'ignorer, car elles sont, à chaque instant, placardées dans les rues, reproduites dans les journaux, et l'exécution en est rigoureusement exigée de chacun.

Ici, rien de pareil. Il règne, à cet égard, un doute déplorable dans les esprits. On finit la besogne dont est responsable l'administration? On commence celle qui incombe aux particuliers! Le gros de la population l'ignore ou a l'air de l'ignorer, et l'autorité ne prend aucune des mesures nécessaires pour le rappeler à ses administrés; de là, son impuissance à faire observer des ordonnances qui existent, sans doute, mais qui restent à l'état de lettre morte, qui sont tombées en désuétude, en oubli, et que personne ne songe à exhumer, à rappeler à la vie.

Le premier devoir de l'administration n'est-il pas de rappeler à la population les anciennes ordonnances, si elles existent—de les refaire, si elles sont insuffisantes—de les publier immédiatement et d'en assurer la mise à exécution? Mais c'est à condition qu'elle fera elle-même ce qu'elle doit et donnera le bon exemple à la communauté. Délimitez bien nettement les devoirs de chacun et tenez à ce que tous, employés et particuliers, fassent correctement ce qu'ils ont à faire. La besogne qui serait à charge à un seul sera facilement exécutée par deux, sans fatigue comme sans trop de dépense.

Nous voici au fort des chaleurs. Nous pourrions, si nous le voulions bien, nettoyer la ville en une quinzaine de jours, sur le grand coup de collier donné, il ne resterait que la propreté à entretenir, entreprise toujours facile, avec un peu d'ordre, d'honnêteté, de bonne volonté.

Samedi soir, à neuf heures, "Old Landing," débarcadère, sur la rivière Tchefuncta, à trois milles de Covington, a été le théâtre d'un déplorable événement.

Le "Camélia" venait d'y arriver. Presque en même temps, le "Grover Cleveland" passait se rendant à l'ancienne propriété Graut, (rivière Bogue Falaya) où il s'arrête.

Les passagers et les cochers qui étaient sur le quai, se sont mis, à pousser des cris; les chevaux attelés aux diligences ont été frappés d'épouvante et ont pris le mors aux dents.

L'économe de l'habitation Adam Thompson, M. Rawlings, a été précipité d'une voiture où il se trouvait avec M. et Mme De Gruy, à la rencontre desquels il était venu; il a eu le crane fracassé, et on ne semblait pas avoir d'espoir de le sauver. M. et Mme De Gruy ont reçu des contusions, qui, heureusement, n'ont aucune gravité.

Plusieurs personnes qui étaient déjà montées dans les véhicules et se disposaient à partir pour Covington ou les sources d'Abita, ont été plus ou moins douloureusement contusionnées.

On nous a cité un cas de grand sang-froid. Une dame tenant un enfant dans ses bras, était seule dans une diligence. Lorsque les chevaux se sont élancés dans la forêt, elle a placé le petit être entre ses genoux et, se cramponnant aux sièges, est restée dans cette position jusqu'au moment où les chevaux se sont arrêtés dans la ville.

Ces détails nous ont été fournis à la hâte par un passager.

Les journaux que nous avons reçus, hier, de Paris, ne vont que jusqu'au 12 juin—un jour plus récents que les derniers.

M. H. BILLARD (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier-pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le clergé français en Afrique.

Nous lisons, dans le *Temps* du 13 juin :

On commence à s'apercevoir que les économies faites sur le traitement du clergé français d'Algérie et de Tunisie sont les économies les plus inintelligentes du monde. L'incident qui s'est passé l'autre jour à Tunis et qui peut se répéter dans toute la province de Constantine a fait ouvrir les yeux sur une situation que nos hommes politiques ne devraient jamais méconnaître. Notre colonie africaine, à l'ouest est envahie par les Espagnols, à l'est par les Italiens et les Maltais. Les premiers, dans la province d'Oran, sont plus nombreux que les colons français; les autres sont presque en nombre égal dans la province de Constantine, et à Tunis, ils forment la presque totalité de la population européenne. A quelle influence morale obéit cette masse d'étrangers dans nos possessions du Nord de l'Afrique? Il n'appartient pas avec eux un patriotisme bien profond, et ils n'ont guère recours à la protection de leurs consuls que lorsqu'ils croient y avoir un profit matériel. Mais on peut dire qu'aucun des colons français sont indifférents à l'égard de l'église, autant ces populations, plus superstitieuses et plus ignorantes, sont attachées à leur religion et fidèles à lui obéir. L'autorité civile française reste pour eux toujours une autorité étrangère. Mais il n'en est pas ainsi du clergé. Les prêtres français sont les ministres d'une religion qui est celle de leur patrie, d'une église qui est la leur; et, par cela même, ils jouissent auprès d'eux d'une autorité considérable.

Et qu'on ne dise pas que cette influence des prêtres français sur la terre africaine est de peu de valeur. Leur action, quelque désintéressée qu'on la suppose des conflits politiques, s'exerce nécessairement au profit de la France. Ils cet chissent, consolent, enseignent dans notre langue, et l'un des véhicules les plus importants encore aujourd'hui du français parmi ces colons d'origine étrangère, c'est la prédication régulière qu'ils entendent dans les églises. A Tunis, par exemple, le voyageur qui entre dans une chapelle aux heures d'office n'est pas peu surpris de voir dans la chaire un prêtre français, d'entendre un sermon français devant un auditoire à peu près entièrement composé de Maltais et d'Italiens. La situation de M. Lavigerie à cet égard est tout à fait éminente. On peut dire, sans exagération aucune, qu'il est le maître spirituel de la colonie étrangère sur son rivage. Son ministère est tout puissant pour calmer les irritations, pour déjouer les complots contre la France, pour maintenir dans l'obéissance et le devoir toutes ces populations dont une religion commune est le seul lien. Que Gambetta avait raison et jugeait bien de notre intérêt politique dans le bassin de la Méditerranée quand il disait à ce malencontreux préfet qui fut interrogeait sur la formule célèbre :—Le clérical, voilà l'ennemi.—"Monsieur, cette formule ne vous regarde pas; elle n'est pas faite pour l'exportation!"

Nos hommes politiques n'ont pas à se préoccuper des intérêts de l'Eglise, mais uniquement de ceux de la France. Là est leur devoir. Or, ces intérêts patriotiques, qu'exigent-ils? Supposez que le clergé français qui jusqu'à présent répond entièrement ou à peu près aux besoins religieux de ces colonies étrangères dans notre Afrique, soit humilié, affaibli, discrédité; qu'il vienne, ainsi à disparaître entièrement, du moins à abandonner unique paroisse et à restreindre son champ d'action; ne voit-on pas qu'en même temps que cessent les services politiques rendus par lui la porte s'ouvre à des influences contraires? Les Espagnols, les Maltais, les Italiens, tels que nous les connaissons, ne se passeront pas de prêtres. Il en viendra de leurs pays d'origine qui travailleront naturellement au profit de nationalités autres que la française. Et la preuve que la supposition n'est point chimérique, c'est que déjà les nations intéressées dans cette affaire subventionnent des prêtres dans notre grande colonie. L'Angleterre et l'Italie en entretiennent quelques-uns à Tunis. L'Espagne a un établissement missionnaire à Alger, et elle l'a soutenu de ses deniers même dans le temps où elle suspendait le traitement du clergé sur son propre territoire.

La question ne se pose donc pas, comme on se l'imagine trop facilement: Vaut-il mieux qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de clergé en Algérie? mais de la façon suivante: Vaut-il mieux qu'il y ait un clergé français d'origine, de dépendance et de sentiments, ou un clergé espagnol, italien ou anglais? Résumer la question à ces termes, que ne contestera aucun de ceux qui connaissent un peu l'Algérie et la Tunisie, c'est la résoudre. Aussi ne doutons-nous pas que la commission du budget, qui a naguère résolu de prendre du temps pour examiner la question ne la résolve dans le sens du patriotisme et n'accorde à M. Goblet les 100,000 francs qu'il réclame pour les besoins du clergé français en Afrique.

Pendant le conflit afghan, l'Angleterre a préparé tous ses navires de guerre disponibles, et actuellement elle profite de ces armements extraordinaires pour construire dans ses eaux territoriales une escadre formidable qui va procéder à une série d'expériences intéressantes sur l'emploi combiné des cuirassés et des torpilleurs.

La *Gazette de France* du 12 juin publie ce qui suit au sujet de la vaccination du choléra, en Espagne, par le Dr Ferran :

Les adversaires du docteur Ferran continuant leurs attaques, ses partisans publient les résultats suivants, récemment obtenus : sur 371 inoculés dans la ville d'Alberrique, province de Valence, 6 ont été attaqués et ont tous guéri; à Bellguast, sur 310 inoculés, un seul a été attaqué et il a guéri; à Manzanasa, sur 177 inoculés, 12 ont été attaqués, 2 sont morts et ils avaient la diarrhée avant l'inoculation, le Dr Pauli, qui les a vaccinés, en a fait la constatation sur son procès-verbal; à Benifay, dans une maison où tout le monde a été atteint par l'épidémie, ceux-là seuls ne sont pas morts qui avaient été inoculés; dans un des faubourgs d'Alberrique décimé par l'épidémie, aucune des personnes inoculées n'est morte; à Alcira, sur trois enfants d'une même famille, les deux vaccinés ont guéri, le troisième, qui n'avait pas été inoculé, est mort.

Le Dr Ferran soutient plus que jamais la complète inocuité de ses inoculations: La commission scientifique a reconnu que le virus anti-cholérique atténué déterminera l'immunité à la seconde inoculation chez les animaux et à la troisième chez les hommes.

Bruxelles, 10 juin, soir.

A la fin du banquet donné par la Chambre de commerce française en l'honneur de M. Pierre Legrand, le comte de Montebello a porté un toast au roi des belges.

M. Rousseau a ensuite porté un toast à M. Grévy.

Puis le président de la Chambre a bu à M. Pierre Legrand.

Ce dernier a porté un toast aux Chambres de commerce françaises en général et à celle de Bruxelles en particulier. Il a dit entre autres choses :

Je vous apporte, au nom du gouvernement républicain, l'assurance de sa sollicitude pour votre œuvre si utile. La France applaudit à ces nouveaux liens destinés à resserrer les sentiments et les intérêts de ceux de ses enfants qui portent au delà des frontières le fruit de leur travail et contribuent à étendre les relations amicales avec les peuples qui l'entourent.

Un crédit spécial a été inscrit au budget pour permettre de venir en aide aux chambres de commerce. Lorsque le Parlement verra les heureux effets de vos efforts, ces subventions pourront être augmentées. N'oubliez jamais les devoirs que vo s imposent les marques de bienveillance que vous la données la nation généreuse dont nous sommes les hôtes.

Le banquet s'est terminé à onze heures. M. Pierre Legrand et les personnes qui l'accompagnaient sont repartis à minuit pour Paris.

Mgr Bellot des Minières, évêque de Poitiers, a adressé à Mgr Guibert, archevêque de Paris, la lettre que voici :

Poitiers, le 7 juin 1885.

Eminentissime Seigneur,

Lorsque je me réjouissais, il y a trois semaines, de vous voir rendu à la santé et que j'admirais, dans un entretien qui m'a laissé de précieux souvenirs, la vigueur, le calme et la mansuétude de vos pensées, je ne me doutais pas que de poignantes émotions allaient aussi vite contrister encore votre cœur et le blesser de nouveau profondément.

Il semble que Dieu vous a ménagé ces récentes épreuves pour mettre en quelque sorte le sceau à tout ce qui peut, dans de plus difficiles, honorer un épiscopat; et qu'il a voulu faire éclater une fois de plus votre sagesse et votre grandeur d'âme pour mieux accuser l'esprit de haine et la démence des ennemis de l'Eglise.

Toujours est-il que, si familiarisé que vous soyez, Eminentissime Seigneur, avec les incidents les plus douloureux, vous avez souffert et vous souffrirez d'une manière toute particulière de l'ingratitude de la ville de Paris envers sa "douce et glorieuse Patronne"; et que vous ne cesserez de déplorer la part que trop d'âmes, en notre France affolée, ont prise à un coupable attentat.

C'est un devoir pour tous ceux qui vous respectent et qui vous aiment de vous offrir, en ces pénibles circonstances, non de vaines et inutiles consolations, mais l'assurance qu'ils souffrent avec vous et que leur protestation s'unit à la vôtre pour réformer ce que vous avez si éloquemment appelé et réprouver ce que vous avez réprouvé avec l'énergie de votre foi.

Cegdevois, je te supplie, Eminentissime Seigneur, en mon nom et au nom de tout mon clergé et des fidèles de mon diocèse, en vous priant d'agréer la nouvelle expression de ma vénération et de mon dévouement.

† HENRI, Evêque de Poitiers.

On sait que M. Demôle, venu à Lyon pour présider à la distribution des récompenses du concours régional, a visité les travaux entrepris sur le Rhône pour améliorer la navigabilité de ce fleuve.

Le système de travaux entrepris, dont les premières études remontent à M. Tavernier, ingénieur en chef du Rhône mort en 1875, et dont l'achèvement se poursuit aujourd'hui, a pour but la création d'un chenal constamment navigrement au profit de la France. Ils cet chissent, consolent, enseignent dans notre langue, et l'un des véhicules les plus importants encore aujourd'hui du français parmi ces colons d'origine étrangère, c'est la prédication régulière qu'ils entendent dans les églises. A Tunis, par exemple, le voyageur qui entre dans une chapelle aux heures d'office n'est pas peu surpris de voir dans la chaire un prêtre français, d'entendre un sermon français devant un auditoire à peu près entièrement composé de Maltais et d'Italiens. La situation de M. Lavigerie à cet égard est tout à fait éminente. On peut dire, sans exagération aucune, qu'il est le maître spirituel de la colonie étrangère sur son rivage. Son ministère est tout puissant pour calmer les irritations, pour déjouer les complots contre la France, pour maintenir dans l'obéissance et le devoir toutes ces populations dont une religion commune est le seul lien. Que Gambetta avait raison et jugeait bien de notre intérêt politique dans le bassin de la Méditerranée quand il disait à ce malencontreux préfet qui l'interrogeait sur la formule célèbre :—Le clérical, voilà l'ennemi.—"Monsieur, cette formule ne vous regarde pas; elle n'est pas faite pour l'exportation!"

Nos hommes politiques n'ont pas à se préoccuper des intérêts de l'Eglise, mais uniquement de ceux de la France. Là est leur devoir. Or, ces intérêts patriotiques, qu'exigent-ils? Supposez que le clergé français qui jusqu'à présent répond entièrement ou à peu près aux besoins religieux de ces colonies étrangères dans notre Afrique, soit humilié, affaibli, discrédité; qu'il vienne, ainsi à disparaître entièrement, du moins à abandonner unique paroisse et à restreindre son champ d'action; ne voit-on pas qu'en même temps que cessent les services politiques rendus par lui la porte s'ouvre à des influences contraires? Les Espagnols, les Maltais, les Italiens, tels que nous les connaissons, ne se passeront pas de prêtres. Il en viendra de leurs pays d'origine qui travailleront naturellement au profit de nationalités autres que la française. Et la preuve que la supposition n'est point chimérique, c'est que déjà les nations intéressées dans cette affaire subventionnent des prêtres dans notre grande colonie. L'Angleterre et l'Italie en entretiennent quelques-uns à Tunis. L'Espagne a un établissement missionnaire à Alger, et elle l'a soutenu de ses deniers même dans le temps où elle suspendait le traitement du clergé sur son propre territoire.

La question ne se pose donc pas, comme on se l'imagine trop facilement: Vaut-il mieux qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de clergé en Algérie? mais de la façon suivante: Vaut-il mieux qu'il y ait un clergé français d'origine, de dépendance et de sentiments, ou un clergé espagnol, italien ou anglais? Résumer la question à ces termes, que ne contestera aucun de ceux qui connaissent un peu l'Algérie et la Tunisie, c'est la résoudre. Aussi ne doutons-nous pas que la commission du budget, qui a naguère résolu de prendre du temps pour examiner la question ne la résolve dans le sens du patriotisme et n'accorde à M. Goblet les 100,000 francs qu'il réclame pour les besoins du clergé français en Afrique.

Pendant le conflit afghan, l'Angleterre a préparé tous ses navires de guerre disponibles, et actuellement elle profite de ces armements extraordinaires pour construire dans ses eaux territoriales une escadre formidable qui va procéder à une série d'expériences intéressantes sur l'emploi combiné des cuirassés et des torpilleurs.

La somme de $60,000.

Les journaux de Paris du 12 juin nous apprennent qu'une dépêche de Rome annonce l'arrivée dans cette ville du cardinal Lavigerie. On assure qu'il fera, à l'église française de Saint-Louis, des conférences sur les missions africaines.

L'ex-impératrice Eugénie vient d'adresser une lettre de félicitations à monseigneur Goddard, chapelain de Chislhurst, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans les ordres. Voici le principal passage de cette lettre :

"Pendant les années que nous avons passées à Chislehurst, vous avez pris une large part, tant dans nos espérances que dans nos infortunes, et les périodes cruelles que nous avons eu à traverser ont été pour vous une occasion de nous prouver votre attachement. Dans cette église de Sainte-Marie où, jadis, nous étions trois à prier le Seigneur, il y a aujourd'hui deux tombes. Ceux qui m'étaient chers ne sont plus. Je reste comme dernière épave d'un naufrage qui prouve combien sont vaines et fragiles les grandeurs de ce monde!"

Suivant le *Figaro*, les manuscrits laissés par Victor Hugo forment des liasses aussi considérables que variées; il avait l'habitude de jeter pêle-mêle dans certains cartons les papiers sur lesquels il écrivait ses idées; suivant qu'il trouvait leur forme plus ou moins arrêtée, il les déposait dans tel ou tel cas. C'est ainsi qu'on a trouvé un énorme paquet sur lequel il a écrit: *Océan*. Celui-là renferme un peu de tout; un autre intitulé: *Tas de pierres*, contient sur des feuilles volantes des idées un peu plus arrêtées; c'étaient dans son esprit les commencements, les assises de romans, de drames, de pièces de vers qu'il comptait édifier un jour.

LOUISIANE.

Le Super Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 27 juin :

Nous avons fait rapidement une tournée parmi les habitations des environs de Plaquemine, de Bayou Goulia, dans la paroisse Iberville, jusqu'à la partie inférieure de West Bâton Rouge.

Sur son habitation Tounesse, M. Chs. D. Craighead a 130 acres de plant de cannes, 170 de souches, 875 de riz.

L'habitation St-Louis, propriété de l'Hon. E. J. Gay, est, comme celle de M. Craighead, en excellent état; sur toutes les deux, on récoltera plus de sucre que l'an dernier.

MM. David N. Brown et Ed. Desobry, ont de bonnes récoltes; elles seraient meilleures encore si elles n'avaient pas eu à souffrir de la pluie.

Sur l'habitation Kuneman, propriété de M. Gay, M. H. H. Denhan a 125 acres de cannes, 140 de riz. La canne va bien, le riz a souffert du manque d'eau.

Bonne récolte sur l'habitation Mayflower, à M. E. M. Lefebvre; il y a 100 acres de plant, 120 de souches de premières année, 97 de seconde année.

Eliza, dans West Bâton-Rouge, également à M. Lefebvre a 175 acres de plant, 100 de souches de 1ère année, 25 de 2e année.

New Hope, troisième habitation de M. Lefebvre et voisine d'Eliza, a 140 acres de plant, 75 de souches, 20 de cultures variées.

Ces trois propriétés sont de grande valeur; elles ont été fécondées depuis 1874 par la crevasse Hickey. Nous ne connaissons pas de meilleure terre pour la canne.

Chenango, ancienne propriété Hickey, appartenait maintenant à MM. Walsh frères et Cie., a 100 acres de cannes, habilement cultivées par M. A. J. Shay.

St-Mary, à MM. Levert frères, a 150 acres de plant, 50 de souches, de première année, 60 de seconde année—le tout en très bon état.

Ste-Delphine, aux mêmes propriétaires, a 150 acres de plant, 175 de souches de 1ère année et quelques acres de 2e année.

Au-dessus de ces deux belles habitations, MM. Wm L. Bernard, Alf. Delahaye, Pomponeaux et autres ont aussi de bonnes récoltes.

Plus haut vers Plaquemines, sur le Cut-off, l'ancienne habitation Michel Hébert, propriété de MM. Both, McWilliams et Cie., a 3 acres de canne.

Médora, située immédiatement au-dessus, a 145 acres de plant, 75 de souches —le tout venant bien.

Sur le Bayou Goulia, au centre de la paroisse Ibérie, MM. Z. Lanaux et fils ont, sur leur habitation Ste-Marie, 60 acres de plant de cannes et 45 de souches.

Holtoway, à feu M. J. H. Randolph, a 130 acres de plant, 80 de souches, 200 de riz et 145 de maïs.

M. M. L. Randolph, propriétaire de l'habitation Birthwood, Bayou Goulia, est l'agent de cette habitation.

Aloysia, à MM. Tarlton et Daigle, a 212 arpents de plant, quelques acres de souches. A obtenu la meilleure moyenne de récolte de la paroisse, l'an passé.

Kinsale, à feu M. Jeremiah Supple, a 130 acres de plant, 100 de souches; a du mais d'une beauté remarquable, surtout pour la saison où nous sommes.

Catherine, à M. Supple, a 145 acres de plant, 125 de souches; a fait, l'an dernier, 294 boucaute de sucre.

Texas, au Dr A. R. Gourrier, a 120 acres de plant, 120 de souches. Tout cela pousse admirablement. En 1882, on a fait 315,000 livres, et l'an dernier, 348,000 livres et 600 barils de mélasse.

Alhambra, à MM. Zuberbier et Behan, a 185 acres de plant et 150 de souches. Les récoltes de M. J. S. Tuttle, de M. James A. Ware sur Belle Alliance, MM. A. et V. Meyer, Cora et Annandale, de M. Lucien Soniat, sur Cedar Grove, sont en bon état.

Au-dessus du Bayou Goula, Duboyngne, à MM. Fortier et Lanaux a 145 acres de plant et 210 de souches. Le jont promettait beaucoup.

En général les récoltes d'Iberville, d'Ascension et de West Baton-Rouge dépassent la moyenne ordinaire.

—Dans la paroisse Plaquemines, l'habitation Union, à Mme J. W. Burbridge, a 100 acres de plant de cannes, 113 de souches, 1227 de riz.

C'est une sérieuse dépense de traverser le fleuve au-dessous de la Nouvelle-Orléans. Le moindre déplacement de ce genre coûte cinq piastres. Pourquoi les jurés de police des paroisses St-Bernard et Plaquemines n'établissent-ils pas des ferrys et ne limitent-ils pas le prix de la traversée?

Sur la propriété Poydras, M. A. S. Armstrong fait de la mousse.

M. E. H. Flattas cultive 600 acres de cannes, 300 de maïs et de pois; il est grand partisan des engrais et fait de bonnes affaires.

Truly, propriété Story, jadis une magnifique habitation sucrière, va se transformer en un vaste champ de riz. La sucrerie disparaîtra bientôt.

Plus bas, viennent les propriétés de MM. C. N. Faget, J. Flashers, L. Solis, J. Lapeyre. Cette dernière habitation a été inondée par la crevasse Live Oak, en 1881 et par celle de Davis, en 1884.

Sur Stanton, près de R. Milliken, il y a 240 acres de riz, 130 de plant de cannes, 90 de souches de première année, 70 de seconde année, 125 de pois.

Beka, à M. V. Reaud, a 200 arpents de riz, 125 de plant de cannes, 150 de souches de première année. 60 de seconde année. Pas de maïs, mais 125 de pois.

Dans la paroisse Plaquemine, sur la propriété Upper Magnolia, à M. C. A. Larendon, il y a 50 acres de souches et 150 de riz.

Fort St-Leon, à MM. Brush et Brulard, il y a 95 acres de bon plant, 40 de première année, 25 de seconde année, 15 de troisième année, 35 de maïs, 15 de pois. La fort qui donne son nom à l'habitation, existe encore; il date du temps des Espagnols.

Bellechasse, à M. M. G. Zuntz, a 430 acres de plant, 60 de souches, 260 de maïs, 80 de riz. A perdu presque toute sa récolte de l'an dernier, a une levée nouvelle de trois milles de longueur.

Concession, à MM. Barkley et Thomas, a 385 acres de plant, 40 de souches, 100 de maïs, 200 de pois.

Derrière cette propriété, on aperçoit un grand nombre d'habitations sucrières transformées en rizières.

Otwesan, à MM. Hero et Bates, a 400 acres de riz; a récolté 23 barils l'acre, l'an dernier.

—Les planteurs sucriers sont en train de donner les derniers soins à leurs champs de cannes. Dans bien des cas, la plante est encore trop courte, mais il est grand temps. La besogne ne peut être remise, là surtout où les pluies l'ont rendue possible. Ces pluies n'ont pas encore été générales, et bien des localités ont eu à se plaindre de la sécheresse, mais là où elles sont tombées en quantité suffisante, la canne pousse avec une rapidité rare, sous l'action du soleil. On sait que nous sommes dans le mois le plus chaud de l'année.

—M. J. Watkins, de la paroisse Calcasieu, a acheté, de M. Lastie Dupré, son magnifique troupeau qui paît entre les rivières Sabine et Mermenteau, pour la somme de $60,000.

—Dimanche dernier, les environs de Lorcauville ont été favorisés d'une pluie bienfaisante. Il y avait longtemps que les fermiers l'attendaient avec anxiété.

—Notre voisine, la charmante localité de Jeanerette, vient d'organiser un département de pompes à incendie. La compagnie de pompiers est formée; la pompe à vapeur est là avec les échelles, et bientôt la case à pompe sera achevée. Mais toutes les dépenses occasionnées par cette excellente entreprise ne sont pas couvertes. Pour y réussir, Jeanerette donne une grande fête, le 4 juillet. Toutes les localités voisines s'empresseront de s'y rendre et de grossir la recette. Jeanerette a été, dernièrement, le théâtre d'une épouvantable catastrophe; il faut l'aider à s'en préserver désormais.

—La semaine prochaine, le chemin de fer Morgan doit transporter 47,000 têtes de bétails, du Texas, via Illinois Central, à Chicago. Il faudra 1800 "cars" pour opérer ce transport.

—L'habitation Edmée, paroisse St-Charles, autrefois l'habitation Alicia, à M. Luling, a été vendue, par le shérif, $30,000. M. R. Viterbo, l'a achetée, il y a quelque temps, $120,000. Rien que les machines de la sucrerie sont évaluées à $60,000.

—Décédé, à Bladou Spring, Alabama, après une longue maladie, le colonel Duncan E. Cage, citoyen très recommandable de la paroisse Terrebonne. Le colonel était un grand planteur sucrier, un esprit très progressiste et un excellent patriote. Sa mort est une perte pour l'Etat.

Le Banner, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 27 juin :

Plusieurs ondées bienfaisantes sont tombées dans le courant de la semaine qui vient de s'écouler. La coton en a bénéficié; il a repris une nouvelle vigueur, mais nous craignons fort que les pluies ne soient arrivées trop tard pour le maïs, attendu que, dans notre paroisse, il n'a été semé de très bonne heure et se trouvait, par conséquent très avancé. En effet, il nous arrive, de beaucoup de localités, des rapports annonçant que presque tout le premier maïs est endommagé.

—Jusqu'à présent, on n'a pu extraire que peu de miel des ruchers, à cause de la sécheresse. Plusieurs de nos apiculteurs sont découragés; ils prévoient une pauvre récolte.

—Nous avons reçu la visite de M. Z. T. Henderson, un de nos meilleurs planteurs de l'Ile. M. Henderson est plein d'espoir; la perspective lui paraît belle. Il prédit une abondante récolte de coton. La plante sera très fournie, cette année.

—Le beau maïs de M. O. Lieux est à peu près achevé; son moulin à coton est également terminé, et prêt à fonctionner. M. Lieux compte passer au plus puissants cultivateurs de la paroisse. C'est un homme énergique, et il espère bien expédier une bonne partie de toutes ces balles pour son propre compte.

—Nous sommes en ce moment éprouvés par une épidémie de dysenterie. Les cas sont nombreux, mais, fort heureusement, peu graves.

—Le moulin à coton de MM. Yoast et Gossegrand vient d'être réparé. Il a été considérablement agrandi et amélioré. Il est de même d'autres propriétaires de gins qui ont voulu se tenir prêts pour la récolte prochaine, qui promet d'être très belle.

—Les melons d'eau abondent dans nos rues.

—On va établir, dit-on, un nouveau bureau de poste au magasin d'Arcade Mayer. Ce serait un grand bienfait pour la communauté.

—Les travaux avancent rapidement sur le pont en construction qui traverse la Décharge. Le contrat a été adjugé aux frères Rougon.

Le Sugar Planter, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 27 juin :

Notre paroisse a été favorisée, cette semaine, de plusieurs ondées. C'étaient, en général, des pluies légères, mais elles ont fait grand bien aux récoltes. Nous avons encore grand besoin d'eau et tout nous fait espérer qu'elle arrivera bientôt. Les nuages, sans cesse grossissants, nous l'annoncent.

—Notre confrère donne une liste incomplète des prix qui ont été accordés aux plus beaux produits exhibés à l'exposition de volaille de Port Allen. Nous y remarquons les noms de MM. W. W. Garig, C. J. Barrow, N. W. Pope, C. W. Pope, Ernest Vizitier, T. B. Dupree, Th. Fell, Ch. J. Pilcher, E. L. Charropin, E. L. Charropin junior, Alcide Albert, J. O. Hébert, D. Mougan, P. E. Tucker, Mlle Mary Barrow, Mlle Julia McIntaigh et master Mac Barrow.)

L'Echo, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 27 juin :

Notre paroisse a eu, la semaine passée, d'abondantes ondées, dont on n'avait grand besoin.

—D'après tous les rapports qui nous sont parvenus, durant la semaine qui vient de s'écouler, la pluie a été à peu près générale dans la paroisse Calcasieu, et les récoltes en ont éprouvé un grand bien. La pousse a repris avec une vigueur nouvelle; les champs sont magnifiques et promettent à nos planteurs une ample récompense de leurs travaux. Les plantations ont déployé beaucoup d'énergie, beaucoup de persévérance, et il n'aurait pas à s'en repentir. Une seule chose au château—le manque de fonds. Nous n'avons pas assez d'argent pour mener rondement notre moisson.

—Une bonne partie des ruisseaux de nos rues sont couverts d'herbes qui poussent sur les talus et dans les ha